



# Que propose le Corps européen de solidarité aux jeunes adultes, aux institutions et aux organisations ?

Le Corps européen de solidarité (CES) est un programme de l'Union européenne (UE) offrant aux jeunes des possibilités de participer à des projets de volontariat dans leur pays ou à l'étranger qui bénéficient aux communautés et aux populations de l'Europe toute entière.

La solidarité est l'une des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Le Corps européen de solidarité réunit des jeunes avec l'objectif de créer une société qui n'exclut personne, d'aider les plus

démunis et de relever les défis sociétaux. Le CES propose aux participants qui souhaitent s'engager une mission inspirante lors de laquelle ils peuvent prendre leur responsabilité.

Tout jeune adulte âgé de 18 à 30 ans qui habite dans un pays participant au programme peut prendre part à des projets **du CES ou les mettre en œuvre lui-même, comme c'est le cas des projets de solidarité.**



jugendbüro



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

# Les projets de solidarité

Vous souhaitez insuffler un **changement** positif dans votre commune ? Vous cherchez à créer des liens avec votre **communauté locale** ? Vous aimeriez **développer vos compétences** ? Vous voulez faire entendre votre voix ?

Alors planifiez ou participez à un **projet de solidarité** et changez la vie des personnes autour de vous !

## Comment se présente un projet de solidarité ?

Les projets de solidarité permettent aux jeunes âgés de 18 à 30 ans de développer et de mettre en œuvre des projets au niveau local. En créant ces projets, des groupes de jeunes peuvent s'engager de manière créative en faveur de leur communauté.

Qu'il s'agisse de thèmes tels que la participation, le changement climatique, le développement durable ou l'intégration des migrants : les possibilités d'engagement sont illimitées ! La participation à un projet de solidarité peut être une formidable occasion de contribuer à votre développement personnel et professionnel tout en menant des actions sociales.

## À quoi ressemble un projet ?

Le projet doit avoir un thème clairement défini que les membres du groupe explorent ensemble et qui peut être mis en œuvre dans le cadre d'actions concrètes. Le groupe doit définir ses méthodes de travail et la gestion des projets pour la préparation, la mise en œuvre et la diffusion de l'activité visée.

Le groupe de jeunes peut soumettre sa propre candidature ou demander à une organisation de soumettre une candidature en leur nom. Le groupe qui mène un projet

de solidarité peut également être soutenu par un « coach ». Les « coaches » peuvent être des volontaires ou des professionnels qui aident le groupe à préparer, réaliser et évaluer son projet.

## Qu'est-ce qui est subventionné et pendant combien de temps ?

- + Un groupe d'au moins 5 jeunes âgés de 18 à 30 ans
- + Durée : 2 à 12 mois
- + « coach » (facultatif) : pendant maximum 12 jours.

## Quelles sont les aides et prestations fournies ?

Si votre projet est sélectionné, vous recevrez un forfait mensuel de 630 euros.

Outre ce forfait, d'autres aides financières peuvent être demandées pour frais exceptionnels dans le cadre de la participation de jeunes ayant moins d'opportunités ou à besoins spécifiques. Celles-ci sont en effet entièrement couvertes (à 100 %).

De plus, vous pouvez demander le soutien d'un « coach » pour une durée maximale de 12 jours. Les forfaits varient selon les pays.

# Premières étapes

## Inscription 1

Tout d'abord, tous les membres du groupe doivent s'inscrire sur le portail du Corps européen de solidarité : [https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr) (cliquez sur le bouton **S'INSCRIRE AU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ**)

Vous recevrez un **numéro de référence personnel (Personal Reference Number, PRN)**. Cette démarche est indispensable pour pouvoir soumettre une candidature.



## 2 EU-LOGIN

Ce nom d'utilisateur vous permet de connecter votre adresse courriel à un identifiant UE. <https://webgate.ec.europa.eu/cas>

## 3 OID

Les jeunes peuvent soumettre leur propre candidature ou demander à une organisation de soumettre une candidature en leur nom. Pour ce faire, le groupe ou l'organisation ont besoin d'un identifiant organisation (Organisation ID, OID).

<https://webgate.ec.europa.eu/organisation-registration/register/>

Si vous ne souhaitez pas soumettre votre projet par l'intermédiaire d'une organisation, un membre du groupe doit assumer le rôle de représentant légal et être responsable du projet.



## 4 La candidature

Le responsable se connecte avec son EU LOGIN et remplit le formulaire en collaboration avec son groupe. Pour toute question, veuillez-vous adresser à votre agence nationale.





# Concepts clés du CES

Dans le formulaire de candidature et le guide de programme (Programme Guide), vous trouverez un certain nombre de concepts clés qui ont une grande importance pour le Corps européen de solidarité

Avant de vous atteler à la planification précise du projet, réfléchissez aux concepts suivants :

**Solidarité**

**Impact et durabilité**

**Participation**

**Entrepreneuriat**

**Inclusion**

**Visibilité**

**Compétences personnelles  
(ou développement des compétences)  
et expérience d'apprentissage**



**Que signifient ces concepts pour vous  
et pour votre environnement ?**

**Quels concepts retrouvez-vous dans votre  
idée de projet et sous quelles formes ?**

**Que signifient les différents concepts dans le  
contexte du Corps européen de solidarité ?**

# Schéma du projet

## Le triangle magique

Une bonne méthode pour structurer votre projet est de l'arranger sous forme de diagramme. Ce modèle est utilisé dans de nombreux domaines de la gestion de projets.

Conformément aux exigences des projets de solidarité, votre projet devrait se situer à l'intersection des trois cercles présentés ci-après :

### 1. Principaux axes du programme

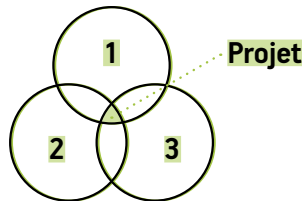
- + Votre idée de projet correspond-elle aux objectifs généraux du CES ?
- + Quels concepts fondamentaux du CES votre projet aborde-t-il ?
- + À quoi faut-il veiller en ce qui concerne les règles du CES ?
- + Avez-vous identifié dans le programme du CES des objectifs/principes qui correspondent à vos souhaits/besoins ?

### 2. Besoins

- + Quels sont vos centres d'intérêt ?
- + Que requiert/souhaite votre organisation/groupe ?
- + Dans quel environnement/au sein de quelle communauté votre projet se déroulera-t-il ?
- + Quels sont les problèmes ou défis rencontrés dans votre ville/région ?
- + Que requiert/souhaite votre groupe cible ?

### 3. Objectifs

- + Quels sont les objectifs du projet ?
- + Qu'aimeriez-vous changer ?
- + Quelle est la finalité générale du projet, votre vision/mission (en une seule phrase) ?



### Exemple

Vous êtes un groupe de jeunes volontaires actifs dans un refuge pour animaux depuis un certain temps déjà. Dans votre quartier, de très nombreuses personnes âgées sont seules. Ces dernières années, beaucoup de personnes se sont acheté un chien. Cependant, elles ne peuvent plus le promener et ont besoin de volontaires pour effectuer régulièrement cette activité à leur place. Vous décidez donc de créer un projet avec d'autres jeunes volontaires.

- ➡ Votre idée de projet correspond-elle aux objectifs du programme ?
- ➡ Vos besoins et vos centres d'intérêt correspondent-ils à l'idée de projet ?
- ➡ Pouvez-vous identifier et déduire des objectifs clairs de l'idée de projet ?

# Coûts et budget

Même si vous recevez des montants fixes pour votre projet, vous devez néanmoins vous préoccuper des coûts et du budget de ce dernier.

Outre les aspects financiers, il faut également tenir compte des ressources matérielles et immatérielles.

Voici une checklist :

- + Liste des coûts prévus : Quels sont les coûts ? Y a-t-il des imprévus potentiels qui pourraient entraîner des coûts supplémentaires ?
- + Existe-t-il d'autres sponsors (matériels et immatériels) ?

- + Où pouvez-vous demander d'autres subventions ? (communauté, région, etc.)
- + Qui peut également vous aider ? (locaux, matériels, brochures, repas, etc.)
- + Existe-t-il des coopérations possibles ?
- + Qui est responsable du budget et des coûts ?
- + Y a-t-il un(e) responsable financier(ère) dans votre groupe ?



## ASTUCES

Notez dès le départ les coûts éventuels sur un document !

Parlez-en aux responsables de la jeunesse de votre commune !

Contactez votre agence nationale !



# Répartition des tâches et planification

« Une bonne préparation facilite la mise en œuvre ! »

Chaque membre de votre groupe a ses points forts et ses préférences. Tous n'ont pas besoin d'accomplir toutes les tâches. Peut-être quelqu'un souhaite-t-il s'occuper de la publicité ? Y a-t-il une personne qui a une prédilection pour les activités créatives ?

Réfléchissez aux différentes personnes susceptibles de prendre en charge les tâches et les responsabilités.

- + Tout le monde ne fait pas tout !
- + Répartissez les tâches et les responsabilités

- + Qui a quels points forts dans le groupe ?
- + Qui a des centres d'intérêt particuliers ?

Ensemble, passez en revue le déroulement du projet et les différentes activités et réfléchissez aux délais appropriés.

- + Prévoyez des remplaçants/remplacements ! Qui/qu'est-ce qui pourrait servir de remplaçant/remplacement si nécessaire ?
- + Planifiez les étapes : Quelles sont les prochaines étapes ? Quels sont les délais à respecter ?
- + Planifiez les activités une par une, ainsi que leur préparation et leur suivi.



**ASTUCE** Une possibilité de représentation visuelle serait par ex. une frise chronologique des différentes activités.



**ASTUCE** Complétez le tableau de planification en répondant aux questions suivantes pour chacune des tâches : **Qui ? / Quoi ? / Quand / Avec qui ? / Comment ? / Pourquoi ?...**

# À FAIRE et À NE PAS FAIRE : Erreurs fréquentes

Procédez par **petites étapes** ! Le projet doit être **réalisable**.

Ne gonflez pas artificiellement votre projet. Évaluez la durée nécessaire de manière **réaliste**. Le projet ne doit pas nécessairement durer 12 mois.

**Planifiez** votre projet. Les tâches doivent être réparties de manière à ce que vous soyez occupés chaque mois, mais sans être surchargés.

Ne confiez pas toute la responsabilité du projet à une seule personne. **Chaque membre du groupe** doit jouer un **rôle actif**.

**Utilisez le bon formulaire de candidature.**

Ne reprenez pas en intégralité un projet existant ou déjà réalisé. Apportez de **nouveaux éléments**, par ex. **des activités innovantes, des aspects inédits, de nouveaux groupes cibles**.

Faites lire votre projet à une **personne externe** !

Tenez compte des différences entre les **participant(e)s** et le **groupe cible**. Les deux sont fréquemment confondus dans le formulaire de candidature !

Concentrez-vous sur le **contenu**. Un bon projet se définit non par la forme, mais par le fond.

Ne demandez rien sans **justification**. Le souhait de faire appel à un « coach » doit être clairement précisé dans le formulaire de candidature.

Conservez tous les **reçus** et toutes les **factures**.

N'attendez pas le dernier moment ! **Passé le délai de candidature officiel, les soumissions ne sont plus possibles.**

# Le « coach »

Pour l'exécution de vos projets de solidarité, il est possible de demander des fonds pour obtenir le soutien d'un « coach » (mentor).

## Qu'est-ce qu'un « coach » ?

Il s'agit d'une personne qui aide les jeunes à préparer, mettre en œuvre et évaluer un projet de solidarité. Le « coach » ne participe pas au projet de solidarité et n'est donc pas membre du groupe.

## Quelles fonctions un « coach » peut-il remplir ?

Le « coach » peut soutenir des groupes de jeunes pour la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de leur projet et remplir diverses fonctions selon leurs besoins. Il peut favoriser l'apprentissage et améliorer la qualité du processus d'apprentissage et aider à l'évaluation et à la documentation des résultats à la fin du projet. Un groupe peut faire appel à un ou plusieurs « coach »(s) en fonction de ses besoins.

## Quand est-il intéressant de faire appel à un « coach » ?

Un « coach » peut apporter à votre groupe une perspective extérieure permettant de mieux maîtriser le processus d'apprentissage. Il peut également vous fournir des conseils ou donner des formations continues sur différents thèmes. Cependant, le mentorat n'est utile que si le savoir-faire nécessaire n'est pas disponible dans le groupe lui-même. Vous devez donc évaluer de manière réaliste l'aide dont vous avez besoin et justifier ce besoin lorsque

vous soumettez votre candidature. Le « coach » offre une aide supplémentaire, mais n'est pas responsable de la réussite globale ou de l'échec du projet.

## Quels coûts peuvent être pris en charge ?

Il est possible de demander le soutien d'un mentor pour une durée maximale de 12 jours. Notez toutefois que la nécessité d'un « coach » doit être clairement indiquée dans votre candidature.

L'agence nationale du CES peut réduire le nombre de jours ouvrables du « coach », voire supprimer sa prestation si la justification est insuffisante. Un projet n'est jamais refusé simplement du fait qu'un « coach » a été demandé, alors qu'il a été considéré comme inutile lors de l'évaluation. En revanche, les projets pour lesquels il s'avère que le « coach » réalise le travail à la place des membres du groupe ne peuvent pas être financés.



# Visibilité et diffusion

Si vous avez mis en place un projet intéressant, d'autres personnes devraient naturellement en être informées. Le programme européen Corps européen de solidarité vous demande de rendre visible et de partager vos activités et résultats.

Voici des questions pour vous permettre de réfléchir à différentes possibilités :

- + Comment pouvez-vous rendre votre projet visible ? (pendant et après son déroulement)
- + Est-ce que des documents seront-ils produits ?
- + À qui transmettez-vous vos résultats ? Comment ?

- + Qui, au sein du groupe, est responsable de la génération et de la diffusion des résultats ?
- + Quels médias souhaiteriez-vous utiliser pour attirer l'attention sur votre projet ?
- + Par quels canaux pouvez-vous atteindre votre ou vos groupe(s) cible(s) ?
- + Quels médias utilisez-vous vous-même ?
- + Comment pouvez-vous atteindre un grand nombre de personnes avec peu de ressources ?



**ASTUCE** Faites preuve de créativité !

# Meilleure pratique au Luxembourg

## GUIDE WËLKOMM ZU LËTZEBUERG React, Luxembourg

Une grande partie de la population luxembourgeoise étant issue de l'immigration, cinq jeunes ont eu l'idée de se regrouper pour soutenir cette partie importante de la population.

Ils ont préparé un guide d'informations pour les nouveaux arrivants afin d'aider les jeunes migrants à découvrir le Luxembourg et ses coutumes. Pendant 12 mois, le groupe a rassemblé des conseils et des astuces ainsi que des informations intéressantes pour aider les personnes qui habitent depuis peu au Luxembourg à mieux s'y retrouver.

Le guide est disponible en version numérique dans différentes langues.



# Meilleure pratique en Belgique

## **NO TIME TO WASTE** **Guides St. Paul, Eupen**

Dans le cadre d'un projet de solidarité, cinq cheffes de scouts de l'unité Saint-Paul d'Eupen ont sensibilisé les scouts à une gestion respectueuse des matières premières. Lors d'un camp de 12 jours, elles ont vécu selon le principe du zéro déchet et de l'alimentation saine. Grâce à des actions concrètes telles que la fabrication de produits de lavage et de nettoyage, la préparation de repas avec des produits saisonniers et locaux et l'alimentation végétarienne, les scouts ont appris des pratiques durables qu'ils ont ensuite appliqués chez eux, incitant ainsi leur famille et leurs amis à agir et à vivre d'une manière respectueuse de l'environnement.

Le projet a duré 6 mois.



# Informations utiles et pratiques

## Inscription

Vous pouvez vous inscrire au Corps européen de solidarité et consulter de nombreuses offres en suivant ce lien :

[https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

## EU login

Plateforme OID : elle vous permet de créer votre OID.

<https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/organisations/register-my-organisation>

## Base de données du projet

Vous trouverez ici tous les projets qui ont été financés dans le cadre du Corps européen de solidarité :

<https://europa.eu/youth/solidarity/projects/>

## Sites Web officiels

### + Agences nationales :

[https://europa.eu/youth/solidarity/organisations/contact-national-agencies\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity/organisations/contact-national-agencies_fr)

### + Portail européen de la jeunesse :

[https://europa.eu/youth/home\\_fr](https://europa.eu/youth/home_fr)

# Acronymes

## **CES :**

Corps européen de solidarité

## **OID :**

Organisation ID (identifiant organisation)

## **ORS :**

Organisation Registration System (système d'inscription des organisations)

## **PRN :**

Personal Reference Number (numéro de référence personnel)

## **BM :**

Beneficiary Module, plateforme en ligne sur laquelle vous gérez votre projet et rédigez le rapport final

## **DEOR :**

Dissemination and Exploitation of Result : (diffusion et exploitation des résultats), n'est plus souvent utilisé.

**« Les projets de solidarité sont difficiles  
au début, chaotiques ensuite,  
mais formidables au bout du compte ! »**

**Bon courage pour vos projets !**